



**Le badminton redémarre le
lundi 2 septembre 2019**

Le **Badminton Club Dottignies** rempile pour une année supplémentaire avec un nouveau comité : Sanny, Alain et Benjamin assureront la relève!
Merci au comité sortant pour son engagement et
Les séances ont toujours lieu les lundi de 19h à 21h et
mercredi de 20h à 22h.

Cotisation 2019-2020 (de septembre à fin juin) :

Tarifs 2019-2020	Période d'inscription			
	Septembre	A partir du 1er octobre	A partir du 1er janvier	A partir du 1er avril
	10 mois	9 mois	6 mois	3 mois
Adultes	€ 75	€ 90*	€ 60	€ 30
-18 ans	€ 60	€ 60	€ 40	€ 20
t-shirt	gratuit	€ 5	€ 5	€ 5

-5€ pour les autres membres de la famille

La cotisation comprend les volants, l'accès aux terrains et aux douches, l'assurance obligatoire couvrant les dégâts corporels durant la pratique du badminton sur nos terrains. Cette année, les membres en ordre de cotisation AVANT le 1^{er} octobre recevront un t-shirt au logo du club. (Dans la limite des tailles disponibles).

Comment nous rejoindre ? Facile !

- Venez vous tester pendant maximum 2 séances sans engagement ;
- Convaincus ? Alors remplissez votre fiche d'inscription et réglez votre cotisation par virement :
 - Bénéficiaire : **Badminton Club Dottignies**
 - N° compte bénéficiaire : **BE15 001-2984450-30**
 - Communication : **cot. 2019 + NOM + PRENOM**

ou remettez la somme en liquide à l'un des membres du Comité.

Quelques rappels pour tous :

- L'accès aux terrains ne peut se faire qu'avec des chaussures de sport à semelles non-marquantes et non utilisées à l'extérieur.
- Tout accident survenu sur nos terrains doit être signalé le jour même à un responsable du Club. Une réclamation ultérieure non-déclarée le jour de l'accident ne pourra être imputable au Club.
- Veuillez respecter le matériel, les installations (terrains, douches, ...) et à utiliser les poubelles mises à disposition.
- Veuillez ranger les terrains au plus tard à l'heure de fin de la séance.

La plupart des mutualités vous remboursent jusqu'à 40€ sur votre abonnement sportif. Pour en bénéficier, veuillez remettre le document de votre mutualité pré-rempli au Secrétaire. Votre cotisation doit être payée au préalable.

L'accès aux terrains sera donné en priorité aux membres en ordre de cotisation. En aucun cas il sera permis durant la saison à un joueur « invité » d'accéder aux terrains sans l'accord au préalable d'un membre du Comité.

Indépendamment des jours fériés, la Ville de Mouscron se réserve le droit de mettre à disposition la salle pour des compétitions officielles. Le cas échéant, ces dates vous seront communiquées à temps par e-mail.

En vous souhaitant déjà une très bonne saison, nous restons à votre disposition pour de plus amples informations : badmintonclubdottignies@gmail.com

Le Comité